

DE23.054

FINANCES**BUDGET ANNEXE - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

BUDGET PRIMITIF 2024

Autorisation - Approbation

38

Le budget primitif du budget annexe du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour l'exercice 2024 soumis à l'approbation du Conseil d'administration s'équilibre de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	529 143,79 €	529 143,79 €
INVESTISSEMENT	30 023,54 €	30 023,54 €
Total	559 167,33 €	559 167,33 €

Le budget primitif détaillé figure en annexe de la présente délibération.

Il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver les propositions de dépenses et de recettes présentées pour l'exercice 2024.

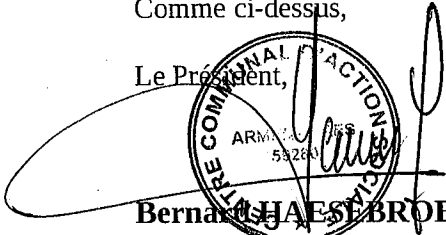
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,



Bernard HAESBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 novembre 2023
Convocation du 15 novembre 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 21 NOVEMBRE à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Hugues QUESTE, Vice-Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, Mme LORIDAN, M. VANGAEVEREN

EXCUSÉS : M HAESBROECK, M. TISON-BEERNAERT, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme CASIER,, Mme PLAZANET,, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS

ABSENTS : M. AIT EL HAJ, M. VANNESTE, Mme LEROY, Mme LATOUR